

La lettre du Maire

Ensemble, réussissons le déconfinement !

Madame, Monsieur, Cher-e-s ami-e-s Génovéfain-e-s,

Depuis le 11 mai dernier, la Municipalité et les services de la ville n'ont eu de cesse de se mobiliser pour accompagner au mieux le déconfinement des habitants, des écoles, des commerces, des services publics locaux de notre commune. De nombreuses mesures ont été mises en place dans cette première phase afin de répondre aux enjeux sanitaires et de reprise progressive de l'activité et de la vie locale.

La 1^{ère} phase du plan de déconfinement de Sainte-Geneviève-des-Bois est arrivée à son terme avec un premier bilan positif.

Distribution des masques grand public, réouverture des écoles élémentaires et de la crèche familiale, réouverture des marchés, renforcement de l'action sociale auprès des aînés et des plus fragiles, distribution de masques chirurgicaux aux commerces et restaurateurs qui ont rouvert leurs portes...

Je tiens à remercier les différents partenaires de notre commune : Education nationale, Police Nationale, Association des Commerçants et Artisans... avec qui nous travaillons étroitement et qui ont permis un déconfinement apaisé. Je souhaite également saluer la mobilisation des agents de notre ville qui ont travaillé à la mise en place de l'ensemble de ces actions pour les habitants. Grâce à eux, la mobilisation du service public a encore une fois pris tout son sens.

A la lumière des enseignements de cette première étape, et des annonces gouvernementales classant l'Essonne en zone orange, les conditions sont réunies pour poursuivre avec pragmatisme et progressivité le déconfinement de notre ville. Vous trouverez dans ce document tous les éléments pratiques pour aborder cette deuxième phase avec sérénité : distribution de nouveaux masques réutilisables aux habitants en lien avec le Conseil Départemental, réouverture des parcs et jardins, réouverture des écoles maternelles et des crèches collectives, déploiement des marchés et soutien à leurs commerçants, occupation gracieuse du domaine public pour les terrasses des restaurateurs... **il est essentiel que nous soyons au rendez-vous pour accompagner la sortie de crise.**

L'accélération du déconfinement nous a également rappelé à tous que certains de nos concitoyens n'avaient toujours pas compris le sens du respect de l'espace public et de sa propreté. Nous avons tous constaté que des gants, des masques et d'autres détritus sont laissés sur nos trottoirs, voiries, parcs et jardins. Si le service propreté est mobilisé au quotidien sur ces questions, et ne compte plus les tonnes de dépôts sauvages ramassés chaque semaine, **c'est surtout grâce à la responsabilité de chacun que nous arriverons à mettre un terme aux incivilités qui polluent notre ville.**

Depuis le 2 juin, nous avons pu retrouver des libertés dans notre vie quotidienne qui nous avaient considérablement manquées : la joie de retrouver nos familles, amis éloignés par la distance, la possibilité de nous déplacer au gré de nos envies, ou encore le plaisir simple de prendre un café en terrasse. Pour autant, la vigilance doit rester la règle. C'est collectivement, grâce à la mobilisation et la vigilance de chacun, en adoptant des gestes simples pour nous protéger, que nous enrayerons la circulation du virus.

Vous pouvez compter sur mon engagement plein et entier, ainsi que celui de la Municipalité, à vos côtés, pour faire face à cette crise et tout mettre en oeuvre pour continuer à faire vivre la solidarité et agir pour la santé des Génovéfains. **La réussite de ce plan de déconfinement progressif dépendra de l'engagement de chacun d'entre nous.**

Vous pouvez compter sur notre entière détermination pour y parvenir. Je sais aussi pouvoir compter sur vous.

Avec mon entier dévouement,


Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

SERVICES MUNICIPAUX

REPRISE DES HORAIRES HABITUELS DEPUIS LE 8 JUIN

Si la ville avait été contrainte d'adapter son fonctionnement pendant la première phase de la crise et dû restreindre ses horaires d'ouverture pour répondre au protocole sanitaire national, la ville a désormais rouvert ses services municipaux aux horaires habituels. Cette mesure prend en compte les recommandations de l'Etat concernant la gestion du personnel qui doit être maintenu en télétravail (quand les missions le permettent) et à domicile pour les agents dits « à risque ». Les démarches sur rendez-vous sont maintenues, dans le strict respect du protocole sanitaire, afin de pouvoir protéger les habitants et les agents. Tous les services municipaux ont adapté leur fonctionnement pour vous éviter tout déplacement non indispensable. Retrouvez la liste complète des services et de leurs démarches à distance sur sgdb91.com.

Horaires d'ouverture

**Lundi, mardi et vendredi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 18h**

Jeudi de 8h45 à 12h et de 14h30 à 19h

Mercredi et samedi* de 9h à 12h

*** (en Mairie annexe, uniquement pour les Affaires générales et le service Enfance/scolaire et à la MSP, uniquement pour les Affaires générales)**

FÊTE DES ASSOCIATIONS

RENDEZ-VOUS LES 5 ET 6 SEPTEMBRE 2020

Si le département de l'Essonne passe en zone verte dès le 22 juin, la ville mettra tout en œuvre pour organiser ce rendez-vous très attendu par les Génoméfains les 5 et 6 septembre prochains.

La formule sera adaptée aux contraintes sanitaires qui conditionneront les modalités d'organisation afin d'accueillir le public dans les meilleures dispositions. Les inscriptions des associations débiteront mi-juin et prendront fin début juillet.

+ d'infos : evenementiel@sgdb91.com.

ÉCOLES ET CRÈCHES

LA RENTRÉE PROGRESSIVE SE POURSUIT

Le temps de la reprise continue pour nos enfants. Pour assurer un accueil dans les meilleures conditions possibles de nos enfants et bébés, la ville a engagé la réouverture progressive des écoles et structures de la Petite enfance depuis le 11 mai grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Les écoles maternelles ont rouvert leurs portes ce jeudi 4 juin pour les grandes sections puisque les conditions d'accueil sont enfin réunies.

Ouvertes depuis le 14 mai, les écoles élémentaires renforcent leur accueil avec un système de rotation. Un accueil du soir est assuré à partir de 16h30 jusqu'à 18h ou 19h et l'accueil de loisirs du mercredi est assuré pour les enfants scolarisés. L'ensemble du corps enseignant, des agents de la ville et des animateurs s'est mobilisé pour que cette rentrée continue de se dérouler dans les meilleures conditions grâce à un travail de collaboration intense et permanent avec l'Education nationale. De la grande section de maternelle au CM2, c'est donc plus de 700 enfants en élémentaire et 29% des élèves de grande section qui ont rejoint

les écoles de la ville, de manière progressive, depuis la date du déconfinement. Pour leur plus grand bonheur. Et celui de leurs parents. Dès le 8 juin, les petites et moyennes sections de maternelle pourront également rouvrir avec une moyenne de dix élèves par groupe, élargissant encore les possibilités de retour à l'école des jeunes Génoméfains tout en respectant le protocole sanitaire recommandé par l'Education nationale. Ainsi, au regard de ces nouvelles possibilités pour les familles, la ville met fin à la période transitoire durant laquelle elle proposait un accueil spécifique pour les fratries et les familles prioritaires (personnels mobilisés entre autres).

Du côté des bébés, une unité au multi accueil Copernic et une autre à la crèche du Parc rouvrent en fonction des besoins des familles, avec 3 à 8 enfants par section, dans le cadre du protocole sanitaire défini pour les structures de la petite enfance tandis que la crèche familiale, qui a assuré l'accueil prioritaire depuis le 15 mars, a rouvert ses portes aux tout petits grâce aux 50 assistantes maternelles de la ville.

COLLÈGES ET LYCÉES

UNE RENTRÉE SECTORISÉE DEPUIS DÉBUT JUIN

Les collèges Génoméfains rouvrent progressivement leurs portes aux élèves depuis début juin. Ainsi, les élèves de sixième et de cinquième sont à nouveau accueillis à Jules Ferry, Jean Macé et Paul Eluard. Suivant les configurations, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} sont aussi intégrés dans les effectifs. Chaque établissement a défini un planning de rotation.

Pour les lycées, la priorité est donnée aux lycées professionnels. Depuis début juin, le lycée Langevin accueille en priorité les élèves qui ont besoin de certifications professionnelles, à savoir les élèves de terminales et les élèves de CAP. Pour les autres types de lycées (général et technologiques), les élèves seront accueillis sur convocation de l'équipe éducative pour des entretiens individuels du travail en petits groupes.



VIDEZ VOS GRENIERS

PRÉPAREZ VOUS POUR SEPTEMBRE !



S'il n'est pas possible d'organiser le grand vide grenier de juin, la ville compte bien pouvoir organiser celui de Septembre. Ainsi, le service Événementiel prépare tout pour lancer les inscriptions dès les annonces du 22 juin qui devraient autoriser l'organisation de tels événements. (Si tel n'est pas le cas, la ville serait contrainte d'annuler cet événement de septembre). Si tout va bien, nous vous donnons rendez-vous dès le 24 juin sur le site internet pour procéder à votre inscription en ligne via l'espace citoyen.

Exceptionnellement, et pour vous éviter tout déplacement inutile, vous pourrez aussi vous inscrire par courrier en remplissant le coupon disponible sur le site internet à partir du

24 juin (et jusqu'au 27 août) accompagné d'un chèque (uniquement) du montant correspondant à la dimension de votre stand et des photocopies de tous les justificatifs demandés. Une permanence sur rendez-vous (01 69 46 81 09) sera assurée pour les paiements en espèces (exclusivement) du 16 juillet au 27 août, tous les jeudis de 17h à 19h.

Pour rappel, le vide grenier est strictement réservé aux Génoméains. Les habitants hors communes seront autorisés à s'inscrire sous réserve des places disponibles le jour du vide grenier à partir de 9h30 et sans accès voiture.

Rappel des tarifs pour les Génoméains
3m = 16 euros
6m = 32 euros

REPAS DE RUE

DANS L'ATTENTE DES NOUVELLES ANNONCES DU 22 JUIN

Si tout laisse à penser que le 22 juin marquera une nouvelle étape dans le déconfinement et que nous pourrions à nouveau nous rassembler à plus de 10 personnes dans l'espace public, il n'est à ce jour pas possible d'autoriser les repas de rue. Dès que cela sera possible, la ville viendra, comme elle a l'habitude de le faire, en soutien aux Génoméains qui en feront la demande (via le site internet : **rubrique repas de rue** ou par courrier) pour le prêt de matériel, la logistique administrative (arrêté municipal de fermeture de rue) et l'organisation de ce rendez-vous convivial très prisé par les Génoméains.

LES MARCHÉS

RÉOUVERTURE DES HALLES ET DES ESPACES EXTÉRIEURS LE WEEK-END

Conformément aux recommandations nationales, les halles des marchés du Donjon et de la Gare ont rouvert depuis le 16 et 17 mai. Afin de répondre aux besoins des Génoméains, celui du Donjon accueille, depuis le 31 mai, les commerçants ambulants sur la Place du Marché. Patrouilles vigilantes de la Police municipale à l'entrée, incitation au port du masque, recommandations sanitaires pour les marchandises, distribution de gel hydroalcoolique, signalétique au sol, toutes les dispositions sont prises pour faire respecter les distances et les gestes barrières entre clients et commerçants des halles et ainsi assurer le protocole sanitaire qui s'impose dans la période de déconfinement progressif.

ZONE BLEUE

LA VERBALISATION TOUJOURS SUSPENDUE POUR ACCOMPAGNER LA REPRISE ÉCONOMIQUE DES COMMERCE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire, les contrôles en zone bleue avaient été suspendus. Si la verbalisation des contrevenants au respect de cette réglementation permet à tous de stationner sereinement pendant une durée limitée et ainsi de lutter contre le stationnement ventouse dans des zones à forte demande, une tolérance exceptionnelle a été observée le temps de la période inédite de confinement. Cette tolérance s'étendra jusqu'à l'été afin d'accompagner la reprise économique des commerces de proximité.

RESTAURANTS

DES TERRASSES AUTORISÉES DANS L'ESPACE PUBLIC POUR SOUTENIR LA REPRISE

Dès l'annonce du Premier Ministre concernant la réouverture des restaurants en terrasses le 2 juin, la ville a autorisé l'extension des terrasses dans l'espace public (places de stationnement sécurisées par exemple). Cette mesure vise à accompagner les restaurateurs dans la reprise de leur activité en leur permettant d'élargir leur capacité d'accueil de leur clientèle.

JOURNAL VOTRE VILLE

LA PROCHAINE PARUTION EST PRÉVUE FIN JUIN

Compte-tenu de l'importance des annonces de l'allocution du Premier Ministre pour préparer la phase 3 du déconfinement qui débutera le 22 juin, la date de parution du prochain journal est prévue fin juin. Vous découvrirez un journal Votre Ville d'une grande richesse, avec un large retour sur la période inédite que nous venons de vivre, avec le SORTIR de la prochaine saison culturelle 2020/2021, des brochures pour le Centre artistique R. Nouriev et le grand programme qui vous sera proposé pour vivre ensemble « UN ÉTÉ À STE GEN ».

Pour rappel, si vous ne recevez pas le Votre Ville ou si vous souhaitez le distribuer dans votre résidence sécurisée à laquelle seuls les résidents ont accès, n'hésitez pas à envoyer vos coordonnées à communication@sgdb91.com ou appeler Les Amis Du Votre Ville au 01 69 46 04 04. Nos distributeurs bénévoles rencontrent parfois de grandes difficultés ! Merci pour eux !



PARCS ET AIRES DE JEUX

UNE RÉOUVERTURE PROGRESSIVE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE NOS ENFANTS

Depuis le 30 mai, les parcs de la ville ont rouvert au public.

Une décision très attendue par de nombreux Génoméfiens qui ont pu retrouver leurs lieux de détente en plein air préférés. Quant aux aires de jeux, elles ne rouvriront qu'après le 22 juin (si le Département de l'Essonne passe en zone verte) pour permettre leur nettoyage approfondi et leur désinfection totale, et ainsi assurer la sécurité sanitaire de nos enfants. Par ailleurs, l'accès aux aires de jeux dans les cours d'école est proscrit par le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale.

Pour rappel, les distanciations physiques doivent être respectées et les regroupements ne doivent pas dépasser 10 personnes, le port du masque est recommandé comme dans le reste de l'espace public.

Les pique-niques sont autorisés sous conditions strictes de respect des règles sanitaires (moins de 10 personnes, espacement physique, respect des gestes barrières) et la pratique sportive individuelle est autorisée mais les sports collectifs demeurent interdits.

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

UN RENDEZ-VOUS TROP RISQUÉ POUR ÊTRE MAINTENU MAIS UN APPEL À RENDRE UN HOMMAGE COLLECTIF AUX SOIGNANTS ET AUX PERSONNELS MOBILISÉS PENDANT LA CRISE, LE 14 JUILLET

C'est toujours un moment important dans la vie festive de Ste Geneviève. Plus de 5000 personnes se pressent chaque année au bord du Stade de Rugby pour assister au traditionnel feu du 13 juillet. Mais cette année 2020, le coronavirus révolutionne le quotidien de chacun d'entre nous et le feu d'artifice est malheureusement annulé, comme l'exige le protocole sanitaire lié aux grands rassemblements dans l'espace public. **Néanmoins, et pour soutenir l'hommage qui sera rendu nationalement aux personnels soignants et mobilisés sur le territoire français à l'occasion des cérémonies du 14 juillet, la ville vous invite à afficher un drapeau BLEU BLANC ROUGE à vos fenêtres. Une jolie manière collective de les remercier pour avoir accompagné nos malades, sauvé des vies et maintenu un semblant de vie normale dans cette crise inédite. C'est le moins que l'on puisse faire. Redisons leur MERCI. Ensemble.**

FÊTE DES MÔMES

RENDEZ VOUS EN 2021 !



S'il y a bien un rendez-vous immanquable à Ste Geneviève, c'est la Fête des Mômes. Et il aura fallu une crise telle que celle du COVID-19 pour nous empêcher de partager ce moment unique avec nos mômes. Hélas, le contexte sanitaire nous oblige à reporter ce rendez-vous en 2021 !

FÊTE de la MUSIQUE

2020

Les événements
sont à suivre sur

WWW.
SGDB91.COM

FACEBOOK
CENTRE R. NOUREEV



Participez en live aux flash mob
et aux chansons à emporter.
Ces événements ne seront pas retransmis.

SAM. 20 JUIN

DIM. 21 JUIN

 **14H FLASH MOB**
DANSE JAZZ
«Let me live» de Queen et
«The Greatest showman»
• Déambulation au Tapis Vert
et rues environnantes •

15H QUATUOR DE FLÛTES À BEC
«Pavane et Gaillarde Ferrareze» de Pierre Phalèse
ENSEMBLE BAROQUE
GARDELLINO «Garde à vue»

16H LES ENFANTS
APPRENNENT
AUX PARENTS !

16H30 Duo de guitares

19H30 Marche funèbre
d'une marionnette
DE CHARLES GOUNOD

20H30 GROUPE
ROCK «LUNE»

14H15
Quizz
«A la découverte
des différentes
esthétiques de
danse»

15H30 ET 19H
Chansons
à emporter
• Commerces de l'avenue G. Péri •

SAM. 14H30 / DIM. 14H15

*Danse classique
et confinement*
«La Pastorale»

FLASH
MOB
AU BALCON

TOUT L'AMOUR
QUE J'AI POUR TOI
SAMEDI

17H RÉSIDENCE LA BOËLE
20H QUARTIER L. PERGAUD
(ARBRE DE VIE)

DIMANCHE

15H QUARTIER SAINT HUBERT
17H RÉSIDENCE DES SIROLIERS
19H RÉSIDENCE HENRI SELLIER

14H DUO PIANO
CORNEMUSE
«Polka du Père Plumet» de Jean-
Baptiste Charbonnier

14H30 GÉNOKIDS,
ÉCOLES ET CENTRES
DE LOISIRS
«Le lion est mort ce soir»

15H30 DANSE CLASSIQUE ET
CONFINEMENT «La tendresse»

17H30 POP D'ANDREW YORK
PIÈCE POUR QUATUOR DE GUITARES

19H30 HOMMAGE À
BEETHOVEN
250^{ÈME} ANNIVERSAIRE

20H La flûte enchantée
OPÉRA VIRTUEL MUSIQUE, DANSE ET RÉCITANT

16H30
*Musique
en famille**

18H
Chansons
à emporter
• Commerces du Canal •

SAM. 18H30 / DIM. 16H
ÉVASION
DANSÉE

DANSE CONTEMPORAINE
MUSIQUES : COLLEEN,
ABEL KORZENIOSKI,
YANN TIERSÉN,



Déconfinement et cambriolages

Soyons Vigilants !

Lundi 8 juin 2020

La Police nationale, avec qui la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois travaille de manière quotidienne et en étroite collaboration, nous signale une légère recrudescence des cambriolages dans le département de l'Essonne, particulièrement dans les secteurs proches des gares RER.

Si les forces de l'ordre mènent plusieurs enquêtes sur des pistes solides et que des interpellations ont déjà pu être effectuées, les signalements et la vigilance de chacun sont indispensables pour lutter efficacement contre les vols par effraction et les actes malveillants qui touchent particulièrement les seniors.

Des réflexes citoyens sont essentiels afin de lutter efficacement contre les cambriolages et prendre sur le fait les auteurs. Il est impératif d'appeler le 17 dès que vous constatez un comportement suspect et inhabituel.

La Ville travaille par ailleurs afin de mettre en place le dispositif « Participation Citoyenne ». Ce dispositif créé depuis 2006 par les pouvoirs publics vise à faire participer la population à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité.

Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec les faits délictueux. Le protocole est rigoureusement encadré par la Police nationale qui détermine les modalités pratiques de mise en oeuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Dès la rentrée de septembre, des réunions publiques de prévention des cambriolages seront organisées en partenariat avec la Police nationale afin de sensibiliser les habitants aux réflexes citoyens. Elles permettront également de recenser les Génovéfains bénévoles qui souhaiteraient s'inscrire dans le dispositif de « Participation Citoyenne ».

D'autre part, il est important de rappeler quelques règles essentielles pour prévenir les intrusions :

- Bien vérifier vos équipements, serrures et portes avant de quitter votre domicile. La fermeture des volets peut avoir un effet dissuasif (le bris de glace étant le mode opératoire principal).
- Lors de vos absences, pensez à laisser des signes de présence, à ne pas laisser votre courrier s'accumuler ou, pourquoi pas, programmer l'allumage d'une radio ou d'une télé. Vous pouvez également solliciter un voisin ou un proche de confiance qui viendra ouvrir et fermer vos volets régulièrement et à qui vous laisserez vos coordonnées en cas de besoin.
- En pavillon, il est conseillé de posséder un éclairage extérieur automatique à détecteur de mouvement et de ne pas laisser dans votre jardin des objets qui pourraient être utiles aux cambrioleurs, comme une échelle ou de l'outillage par exemple.
- Un système d'alarme est, bien entendu, un vrai plus.
- Parmi la liste des erreurs à éviter, on trouve en bonne position les clés laissées sous le paillason ou dans la boîte aux lettres
- **En cas de cambriolage, il est conseillé de ne rien toucher, de ne jamais intervenir soi-même et appeler le plus rapidement possible les forces de l'ordre.**

Par ailleurs, pour toute question, le service de la Police municipale de Sainte-Geneviève-des-Bois est joignable au 06 60 28 05 62.

**EN CAS DE SITUATION SUSPECTE,
COMPOSEZ LE 17**

Aux habitants en zone pavillonnaire**Objet : Cadre de vie et protocole sanitaire**

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent liée au COVID-19. Dans ce contexte, la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois accompagne les Génovéfains depuis le début du confinement pour répondre à leurs besoins.

A l'heure du déconfinement et de la reprise d'activité progressive au plan national comme au plan local, des protocoles sanitaires stricts ont conditionné cette relance dans plusieurs domaines et notamment dans l'entretien des espaces publics.

Ainsi, la Municipalité est tenue de revoir le plan d'actions qui avait été mis en place dans le cadre de la Loi Labbé (interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2019) pour entretenir les bordures de trottoirs : rotofil, souffleuse et balayage mécanique pour nettoyer les caniveaux.

Désormais, il nous est interdit d'utiliser des souffleurs ou tout type de matériel dit « projetant » pour procéder à tout type de travaux sur la voirie, dont le désherbage. Cette nouvelle mesure sanitaire implique un nouveau plan d'actions pour l'entretien de la chaussée: utilisation du réciprocatrice dans les caniveaux (fils d'eau) et têtes de bordure de trottoir; balayage et ramassage manuel et enfin nettoyage dans le cadre du nettoyage quotidien de la voirie.

Ainsi, comme dans le cadre du déneigement, et afin que chacun puisse collectivement contribuer à l'entretien de notre cadre de vie dans cette période malheureusement inédite, je vous remercie de bien vouloir veiller au désherbage des trottoirs et des pieds de murs longeant vos propriétés.

Les services techniques restent à votre disposition au **01 69 46 81 41** (centre-technique-municipal@sgdb91.com).

Convaincu de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.



Frédéric PETITTA,

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

PLAN DE DÉCONFINEMENT 2

à partir du 2 juin 2020

L'ensemble de ces dispositions est conditionné par la situation épidémique du département et du territoire national qui évolue chaque jour.



Ouvert



Fermé



Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département

VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS	2 JUIN	22 JUIN
Services Municipaux (horaires habituels depuis le 8 juin)	✓	✓
Médiathèques et bibliothèques (biblio drive)	✓	✓
Salles municipales	✗	✗
Salle Gérard Philipe et Centre R. Noreev	✗	✗
La Piscine d'en Face	✗	✗
Mariages et cérémonies (10 personnes maxi)	✓	✓
Lieux de cultes	✓	✓
Cérémonie funéraire < 20 personnes	✓	✓
Cimetières (horaires particuliers)	✓	✓
Rassemblements > 10 personnes	✗	!
Événements > 5000 personnes	✗	!
Forêts, bois, bords de l'Orge, parcs et jardins	✓	✓
Aire de jeux	✗	!
Déchetterie de Sainte-Geneviève-des-Bois (fermée pour travaux)	✗	✗
Repas de rue	✗	!
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	2 JUIN	22 JUIN
Déplacement dans l'espace public	✓	✓
Longue distance > de 100 km	✓	✓
Transport en commun (masque obligatoire)	✓	✓
Taxis / VTC (limitation du nombre de passagers. Masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)	✓	✓
Frontières européennes	✗	✓

SPORTS	2 JUIN	22 JUIN
Sport individuel à l'extérieur : Tennis, golf...	✓	✓
Sport individuel à l'intérieur	✗	!
Sports collectifs et de contact (liste établie par le ministère)	✗	✗
Sports collectifs professionnels (fin de la saison 2019/2020)	✗	✗
Complexe sportif Guy Môquet (tennis extérieur)	✓	✓
Beursaut tir à l'arc	✓	✓
Stades et gymnases	✗	!
Salles de sports	✗	!
Espace nautique Cœur d'Essonne	✗	!
COMMERCES	2 JUIN	22 JUIN
Marchés (ouverture le samedi et le dimanche)	✓	✓
Coiffeurs, instituts de beauté	✓	✓
Bars, cafés, restaurants (en terrasse)	✓	!
Croix Blanche (respect des règles sanitaires et organisationnelles)	✓	✓
ÉCOLES ET CRÈCHES	2 JUIN	22 JUIN
Crèches collectives (réouverture progressive)	✓	✓
Crèche familiale et RAM	✓	✓
Maternelles (selon critères de l'Education nationale)	✓	✓
Élémentaires (selon critères de l'Education nationale)	✓	✓
Accueils de loisirs (pour les enfants scolarisés)	✓	✓
Collèges (reentrée par niveau)	✓	✓
Lycées (Terminales et CAP)	✓	✓